

Prestations SEFB :



Des conditions de travail plus agréables :

- défense du statut des enseignants en général, mais aussi ...
- défense de collègues d'une école : autonomisation progressive des communes
- COMMENT : partenariat avec la DIP, participation aux processus de réflexion des projets, consultation OU de manière plus musclée : manifestation, référendum

La possibilité de prendre part activement à la réussite de l'école bernoise et romande :

- Possibilité de s'engager dans un organe interne du SEFB, comme le CC, une commission ou association de degré
- Ouverture aux mêmes styles d'instances au niveau BEJUNE (par l'Intersyndicale BEJUNE), romand (SER) ou même international (CSFEF ou IE)

OU

- devenir représentant du syndicat dans des groupes de travail de la DIP
- **Toutes ces tâches sont très intéressantes et bien défrayées (remplacement dans l'école pouvant au besoin être organisé)**

Une existence en Romandie et même au niveau fédéral :

- Le SER, notre association faîtière romande, est engagé dans les dossiers régionaux et nationaux, en collaboration avec LCH (la faîtière alémanique des enseignants), l'USS et Travail.Suisse.

Un avocat à prix dérisoire :

- celui compris dans la cotisation : 15.- / an
- précision : que pour le domaine professionnel
- exemples de cas : plainte de parents, reconnaissance de diplômes et équivalence salariale, interprétation litigieuse de la loi par l'autorité (direction ou CS)
- dans les faits : annonce, 1^{ère} analyse du secrétaire, annonce au CC et si soutien demande de prise en charge par l'assurance de protection juridique
- fidélisation de l'avocat devenu spécialiste en la matière
- surtout pour des cas individuels, mais qui peuvent aussi jouer le rôle de jurisprudence

Moins de soucis administratifs :

- On contrôle sur demande vos divers documents concernant le salaire, le 2^e pilier
- On informe rapidement sur les questions telles que le congé maternité, les incidences d'un congé non payé, ...

Assurances RC prof., casco prof., maladie, protection juridique privée ... très intéressantes :

Les 2 premières assurances sont comprises dans les prestations de base du syndicat :

- RC prof. : couverture de dommage causé à une personne ou un objet (ex. : lunettes d'un élève, tv, ordi, perte de clé du camp de ski) / PAS DE FRANCHISE
- Casco prof. : pour véhicules (privés ou loués) utilisés au service de l'école FRANCHISE DE 1'000.-, mais pas d'incidences sur votre police d'assurance privée (malus)

Assurances facultatives, mais intéressantes car collectives :

- Groupe CSS : assurance maladie, complémentaires jusqu'à 10% de rabais ;
- protection juridique privée Protekta : 150.- individuel et 180.- famille (Assista : 192.- ind. et 215.- famille)
- assurance GENERALI : 15% de rabais pour les membres (assurance privée voiture, RC, ménage).

Un secrétariat, une permanence :

- Pas seulement un nom, c'est aussi une adresse avec des locaux ouverts aux membres tous les après-midis ; un lieu pour échanger, pour se renseigner, pour être écouté
- L'accueil par 2 personnes (secrétaire administrative à 20% et secrétaire syndical à 50%) : cela assure un suivi relativement rapide des demandes des membres

Une carte de membres offrant des avantages non négligeables :

- Prestation BEJUNE (dans les 3 cantons, plusieurs adresses qui permettent d'obtenir jusqu'à 10% de rabais)

Des listes de diffusions pour plus d'informations :

- Soucieux d'informer régulièrement les membres, pour cela 3 canaux :
- Envoi mensuel dans les collèges sous forme d'affiche
- Envoi individuel aux membres par mail
- Espace membres (archives et autres documents utiles)
- 2 pages facebook (« SEJB » ouverte à tous, « sympathisants SEJB » ouverts aux personnes autorisées)
- N'oublions pas l'Éducateur, la revue officielle du SEFB et des associations qui constituent le SER